

La Chambre des communes se retire.

Il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de se retirer.

Le Sénat reprend sa séance.

L'honorable sénateur Dandurand présente au Sénat un bill, intitulé: "Loi concernant les chemins de fer".

Ledit bill est lu pour la première fois.

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a en main une copie du discours de Son Excellence le Gouverneur général prononcé du Trône, et

L'honorable Président en donne lecture.

Sur motion, il est

*Ordonné*: Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général soit pris en considération à la prochaine séance du Sénat.

L'honorable sénateur Dandurand dépose sur la Table:

Copies de Documents relatifs aux Préliminaires de la Guerre, septembre 1939. (Editions anglaise et française).

(a) Communications échangées entre le Gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni et le Gouvernement du Reich allemand, du 22 août au 1er septembre 1939, et déclarations faites à la Chambre des communes par le premier ministre du Royaume-Uni.

(b) Messages adressés par le premier ministre du Canada aux chefs de certains Etats européens en août 1939 et réponses à ces messages.

Copies des Arrêtés en conseil d'urgence, etc.

Arrêtés en conseil C.P. Nos:

- 2389—Re: Emission d'un mandat spécial de \$8,918,930 pour les dépenses de la force navale, de la milice et de l'aviation.
- 2396—Règlements pour appeler la milice sous les drapeaux, en vertu de l'article 63 de la loi de la milice.
- 2397—Re: Achat d'avions, de pièces de rechange et autres accessoires, jusqu'à occurrence de \$7,500,000.
- 2412—Re: Contrôle de la marine marchande.
- 2413—Re: Mandat de \$1,453,000 pour le paiement pendant trente jours du personnel de la milice, transport, rations, services du génie et achat d'approvisionnements.
- 2434—Re: Approbation des règlements et recommandations pour le paiement de la solde et des allocations des forces territoriales du Canada.
- 2441—Re: Engagement de groupes et de personnel des forces actives auxiliaires de l'aviation et de la réserve aérienne.
- 2471—Mandat de \$150,000 au sujet des précautions à prendre contre les raids aériens.
- 2474—Organisation de sous-comités du conseil.
- 2475—Mandat de \$536,600 pour faire face aux dépenses relatives au transport des unités de la force aérienne royale du Canada jusqu'au littoral de l'Atlantique et afin d'enrôler, pour fins d'entraînement des recrues pour l'aviation, pendant une période de trente jours.
- 2476—Proclamation relative à la convocation du Parlement, le 7 septembre, 1939.
- 2477—Re: Proclamation relative à l'état de guerre appréhendée.